

Arrêté du 3 avril 2017 déterminant les éléments cliniques et chronologiques à renseigner pour le diagnostic de la maladie à virus Zika

03/04/2017

Cet arrêté fixe la fiche de renseignements cliniques dans laquelle le médecin prescripteur renseigne les éléments cliniques pertinents pour l'examen de biologie médicale permettant le diagnostic de la maladie à virus Zika.